

N° 14

Coup de pouce handicap

Résumé : Donner un coup de pouce à un (e) jeune handicapé (e) pour l'aider à financer un projet lui permettant d'améliorer son quotidien.

Coût : 1 350 €

Zone géographique : Personne habitant la commune de Toutlemonde



Descriptif technique :

Cette aide, qui correspond à 1 € par habitant, sera donnée à un jeune toutlemondais sur présentation d'un dossier qui devra détailler son projet.

L'objectif sera d'aider à améliorer ses conditions de vie. Le CCAS de la commune (centre communal d'action sociale) sélectionnera le dossier selon critères.

Si ce projet citoyen est voté par les toutlemondais, une explication plus détaillée du contenu du dossier sera présentée dans la gazette.